



Droit de l'urbanisme

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Maîtriser l'aspect droit de l'urbanisme dans la mise en œuvre des opérations de travaux
- ▶ Analyser concrètement les règles, les documents et les autorisations d'urbanisme en intégrant les dernières dispositions législatives et jurisprudentielles.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Le formateur alternera entre de la transmission de connaissances/compétences et les cas pratiques pour favoriser l'acquisition par les stagiaires.
- ▶ Matériel pédagogique : support de formation PPT.
- ▶ Activité interactive : temps d'échanges avec les participants.

MODALITÉS DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

Modalités de positionnement :

- ▶ Entretien avec l'équipe pédagogique en amont et le client ou son représentant pour l'identification des besoins des bénéficiaires.
- ▶ Autopositionnement sur des compétences.
- ▶ Recueil des attentes des bénéficiaires par le formateur en début de session.

Modalités d'évaluation des acquis :

- ▶ Pendant la formation, validation des acquis en temps réel par le questionnement et la contribution des stagiaires.
- ▶ En clôture de session, bilan de fin de formation individuel réalisé par le formateur.
- ▶ Evaluation de la satisfaction à chaud.
- ▶ Evaluation du transfert des acquis en situation professionnelle via les évaluations à froid notamment dans le cadre des entretiens professionnels et annuels.
- ▶ Mise en place de mesures correctives si nécessaire.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- ▶ Pour accéder à cette formation, il faut en faire la demande lors des entretiens de développement ou lors de la campagne de recueil des besoins en formation.
- ▶ L'accord hiérarchique est nécessaire.
- ▶ Les délais d'accès sont variables et dépendent du calendrier des formations.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ▶ Nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur vos besoins afin de mettre en place les solutions optimales pour vous accueillir.
- ▶ Merci de nous envoyer un message sur la boîte mail IHC.

Formation présentielle

Durée : 14 heures

PUBLIC

Chargé(e) d'opérations immobilières

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française

INTERVENANT

Formateur expert en droit immobilier

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris
Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr
03 87 39 57 03

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1 / 2

1. De la règle nationale à la règle locale

- ▶ RNU
- ▶ SRADDET
- ▶ SCOT
- ▶ PLU / PLUI
- ▶ Les PLH, la prise en compte des autres réglementations
- ▶ Cartes communales

2. Les acteurs de l'urbanisme

- ▶ Intercommunalités...

3. Les différentes autorisations d'urbanisme

- ▶ Déclarations et permis
- ▶ Les différentes procédures (droit commun, abords des monuments protégés...)
- ▶ Ce qu'elles prennent en compte
- ▶ Ce qu'elles ne prennent pas en compte (servitudes, cahiers de charges de droit privé, autres réglementations)
- ▶ Le caractère définitif des autorisations : Comment sécuriser le process ?

4. Les taxes et participations



Droit de l'urbanisme

CONTENU PÉDAGOGIQUE

2 / 2

5. Les procédures opérationnelles d'aménagement (ZAC...)

6. Se repérer dans le contentieux de l'urbanisme

7. Exercices pratiques

- ▶ Comment remplir une demande de permis de construire, les pièges à éviter- Les schémas de cohérence territoriale : contenu, portée.

PUBLIC

Chargé(e)s d'opérations immobilières

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française

INTERVENANT

Formateur expert en droit immobilier

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris

Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr

03 87 39 57 03